

Le Palmarès 2018 de l'information

fournie à *Prescrire* par les firmes pour les médicaments présentés dans le "Rayon des Nouveautés" en 2018

Les firmes pharmaceutiques détiennent quantité d'informations sur les médicaments qu'elles commercialisent ou qu'elles arrêtent de commercialiser. Le partage de ces informations pourrait contribuer entre autres à utiliser les médicaments de manière appropriée et à protéger les patients de certains risques. Ceci fait partie intégrante des responsabilités des firmes.

Dans le cadre de sa recherche documentaire méthodique, *Prescrire* interroge les firmes afin d'obtenir leurs données, et de les croiser avec celles obtenues par ailleurs : données cliniques, conditionnements, informations administratives et réglementaires.

Le Palmarès de l'information reflète la façon dont chaque firme assume cette responsabilité de partage d'information.

86 firmes interrogées en 2018, mais peu de transparence. En 2018, nous avons interrogé 86 firmes. Parmi elles, 7 firmes ont fait le choix de la transparence et l'ont démontré au travers de l'information fournie, approfondie et pertinente par rapport aux demandes de *Prescrire* : elles sont "à l'honneur". Celles ayant informé très tôt *Prescrire*, parfois spontanément, fournissant des données particulièrement utiles et détaillées, sont distinguées en tant que "Premières nommées" (2 firmes sur les 86 interrogées).

Un manque de transparence : l'intérêt des firmes avant celui des patients. D'autres firmes ont répondu trop peu, trop irrégulièrement ou n'ont pas répondu aux demandes d'information de *Prescrire*. Certaines ont répondu tardivement et n'ont pas fourni d'information exploitable. Certaines ont omis les données les plus pertinentes ou sensibles. L'attribution d'une "Lanterne rouge" de l'information résulte d'un cumul de telles carences (16 firmes sur les 86 interrogées).

Parmi les 63 autres firmes ayant apporté une information, certaines se sont limitées au strict minimum, parfois suite à plusieurs relances. Ces firmes, semblant ouvertes aux demandes de *Prescrire*, pratiquent, de fait, un faux-semblant de partage d'information.

Les années passent et le constat n'évolue pas. À nouveau, en 2018, peu de firmes pharmaceutiques ont accepté de partager les données dont elles disposent. Elles ont souvent préféré l'opacité, gardant comme des secrets la documentation approfondie et pertinente, telle que les données d'évaluation non publiées. Cette attitude nourrit des doutes sur l'existence d'éléments défavorables à l'utilisation du médicament, que patients et soignants auraient pourtant intérêt à connaître.

©Prescrire

FIRMES À L'HONNEUR

(par ordre alphabétique)

Premières nommées :

- EG Labo
- Ethypharm

Puis :

- Amomed Pharma
- Arrow Génériques
- Bouchara Recordati
- Endoceutics
- Lucane Pharma

LANTERNES ROUGES

(par ordre alphabétique)

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| - Allergan | - Janssen Cilag |
| - Bayer Healthcare | - Menarini |
| - Bristol-Myers Squibb | - MSD |
| - Celgene | - MSD Vaccins |
| - Centre Spécialités Pharmaceutiques | - Pfizer |
| - Génévrier | - Sandoz |
| - Genzyme (groupe Sanofi) | - Sanofi Aventis |
| - Indivior | - UCB Pharma |

Cotations de l'information reçue des firmes



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information limitée à des données publiées, administratives, ou de conditionnement.



Information minimale, ou limitée ou presque à des éléments administratifs et de conditionnement.



Rétention d'information.